

## Woleu-Ntem/Minvoul/Santé/Centre médical Plus de 7 millions à trouver en urgence !

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

Les 7 millions 410 800 francs doivent permettre de faire venir, depuis la France, des équipements destinés au centre médical de Minvoul. Mais face au délai de stockage de ce matériel, qui expire le 31 mars courant, un élan de solidarité est exigé à tout ressortissant ou allié du Haut-Ntem, en vue de réunir ce montant.

« CHACUN donne peu. Avec beaucoup de peu, ça fait beaucoup ». Voilà une stratégie qui a impacté positivement et dont s'inspire le Collectif des natifs et alliés de Minvoul (Conami) pour initier des projets de développement à Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem. Une localité en proie à une quasi-sécheresse d'infrastructures sociales de base, quand celles qui existent, à l'instar du centre médical, objet de la préoccupation actuelle de ses membres, ne tiennent, en réalité, que du décor. Or, il se trouve que l'Etat, dont l'une des missions consiste à améliorer les conditions de vie des populations, y compris celles de l'arrière-pays, fait face à une forte demande sociale, restée jusque-là insatisfaite. Du coup, Minvoul, comme certaines autres localités du pays, accuse un



Les organisateurs de la réunion, dont le président Michel Edgard Eva Mendogo (milieu).

Photo : D.R.



Membres et participants à la réunion posant autour du bureau directeur du Conami.

Photo : D.R.

sérieux retard dans sa course vers la modernité. Faut-il pour autant baisser les bras, et attendre que les pouvoirs publics, qui continueront incontestablement à jouer leur rôle, décident enfin de s'occuper du cas Minvoul ?

Non, répondent les membres du Conami. A la faveur d'une rencontre, dernièrement à la Chambre de commerce, avec les quelques Minvoulais de Libreville ayant accepté d'honorer leur invitation, ces derniers, tout en martelant à l'assistance leur caractère apolitique, ont ainsi exposé leur stratégie inspirée d'une expérience réussie au Sénégal.

Tout part, en effet, de quelques ressortissants de ce pays vivant en France qui, se sentant interpellés face à un déficit de structure scolaire dans leur village, décident de se cotiser

en vue d'y bâtir une école primaire. L'information est relayée auprès de toute la diaspora. Et, quelque temps après, l'établissement moderne, entièrement équipé, est livré. Au grand bonheur des villageois et des jeunes écoliers.

Depuis lors, « Chacun donne peu. Avec beaucoup de peu, ça fait beaucoup » est devenu une sorte de slogan pour les membres du Conami, en allusion aux propos de l'un des initiateurs sénégalais de la stratégie de levée des fonds.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que furent réunis, l'an dernier, les trois millions de francs ayant contribué au reprofilage de la route Mellem-Minvoul. Une initiative qui, ont indiqué Michel Edgard Eva Mendogo et Marcel Mbegha Ondzaga, respectivement président et chargé de la communication du Conami, a permis

de réduire considérablement la durée du trajet entre les deux localités, de quatre à deux heures en voiture.

C'est dans le même esprit que la structure associative voudrait faire vivre le centre médical de Minvoul. S'ils reconnaissent que le bâtiment qui l'abrite est un "beau" cadre, les dirigeants du collectif constatent, malheureusement, que celui-ci est dégariné. Contraignant ainsi les habitants à recourir à d'autres procédés, parfois empiriques, pour trouver la guérison lorsqu'ils sont malades.

**FORUM DU DEVELOPPEMENT** • C'est pourquoi, désireux de rendre à Minvoul ce que cette localité leur a donné, les membres du Conami ont pris attache avec une autre entité associative basée en France, l'Association pour le déve-

loppement solidaire de Minvoul (ADSL). Cette structure a réussi à obtenir, grâce à son plaidoyer sur la situation sanitaire critique du Haut-Ntem, des équipements et matériels hospitaliers dont la durée de stockage, en France, ne saurait aller, hélas, au-delà du 31 mars courant. Coût global pour l'acheminement de ce matériel, de la France à Libreville, puis de Libreville à Minvoul : 7 millions 410 800 francs.

Aussi, Michel Edgard Eva Mendogo, Marcel Mbegha Ondzaga et tous les autres adhérents et alliés du collectif interpellent-ils chaque ressortissant du Haut-Ntem, afin qu'il apporte le peu dont il peut disposer pour faire venir le matériel médical attendu, avant le délai imparti. Les versements se font par virements bancaires ou via le réseau Airtel Money, à par-

tir de numéros spécialement ouverts à cet effet.

Notons qu'en sus de cette exhortation à la construction d'une œuvre collective, de l'annonce de l'ouverture de la campagne d'adhésion à cette structure associative et de la présentation de ses réalisations, les responsables du Conami ont décliné un certain nombre de projets actuellement dans leur ligne de mire. Il s'agit, notamment, de l'organisation à Minvoul, d'un forum du développement de cette contrée, dont la réflexion devrait se bâtir autour des problématiques telles que la santé, l'éducation, la culture, les infrastructures, l'économie, l'agriculture, le développement durable, etc.

Le Conami, souligne-t-on, est né à Port-Gentil en 2015, sur la base du projet de la route Mellem-Minvoul.

## Nyanga/Tchibanga/Conflit Hommes-faune

### Les victimes des plantations dévastées à la caisse



La directrice centrale des Affaires financières, Minette Ntsame Engonga remettant un bon de caisse à l'une des victimes des éléphants.

Photo : M-M



Le DG de la Faune et des aires protégées, Brice Léandre Meye, pendant la phase de sensibilisation.

Photo : M-M

M-M  
Tchibanga/Gabon

UNE mission d'indemnisation des victimes du conflit Hommes-faune de la direction générale de la Faune et des aires protégées, conduite par son premier responsable, Brice Léan-

dre Meye, vient de séjourner dans le chef-lieu de la province de la Nyanga, où elle a sensibilisé la population au conflit avec les éléphants. Il s'agissait aussi d'informer les Nyinois des dispositions réglementaires et surtout, les situer par rapport à l'assistance que l'administration apporte aux communautés victimes de dégâts.

Dans la Nyanga, près d'une vingtaine de propriétaires de plantations dévastées, au titre de l'année 2015, ont été recensés. Ils viennent de recevoir, pour leur indemnisation, des bons de caisse des mains de la directrice centrale des affaires financières au ministère de l'Économie forestière, Minette Ntsame Engonga. Le montant de

l'enveloppe ainsi dégagée se chiffre à 22 millions 137 000 francs.

Cette opération, effectuée, pour la première fois, sur bons de caisse, relève de la prise en compte des victimes, qui ont été enregistrées à l'issue d'une plainte déposée à la direction provinciale des Eaux et forêts. C'est donc à travers le constat de la dévas-

tation des plantations, contenu dans un rapport établi par l'administration locale (nombre de cultures détruites au passage d'éléphants et superficie de la plantation, entre autres), que chacune des victimes s'est vue affecter un montant, sous la forme d'une aide de l'Etat. Munie de son bon de caisse, elle pouvait ensuite se rendre au

Trésor pour y toucher son dû.

Si les populations apprécient cette aide, elles souhaitent aussi voir le gouvernement poser plus d'actions à leur endroit, en vue de faire durablement face aux agressions dont elles sont quotidiennement l'objet de la part des éléphants, gorilles et autres singes.